

Affaire Legrand-Cohen : l'Incorrect publie le constat d'huissier confirmant la conformité des rushes

écrit par Monique B | 19 septembre 2025





Patrick Cohen, journaliste et éditorialiste sur le plateau de C à vous / Crédit : capture d'écran youtube de la chaîne C à vous - France Télévision

Ce mercredi, le magazine L'Incorrect a rendu public le constat d'un commissaire de justice attestant que les propos révélés dans la vidéo à la source du scandale Legrand-Cohen étaient « conformes » à la réalité.

Depuis le 5 septembre, les deux journalistes Patrick Cohen et Thomas Legrand sont plongés dans la tourmente suite aux révélations du journal l'Incorrect. Le média de droite avait publié une vidéo montrant les deux journalistes du service public attablés dans un restaurant parisien, **en compagnie de deux cadres importants du PS**, pour évoquer la stratégie du PS en vue de l'élection présidentielle, et du scrutin municipal de Paris l'année prochaine.

Un scandale de connivence entre deux journalistes et le PS

Au cours de l'échange, Thomas Legrand assure que « *Nous, on fait ce qu'il faut pour Dati, Patrick (Cohen) et moi* », tout en évoquant la création d'un « *arc de Ruffin à*

Canfin » pour la gauche en 2027 afin de mettre au centre « *un Gluksmann à 32-33* ». Des propos qui ont inévitablement déclenché la polémique, et nourri des accusations de connivence avec le PS. Thomas Legrand (Libération et France Inter), et Patrick Cohen (France 5 et France Inter), avaient immédiatement **dénoncé une opération de manipulation** et des montages grossiers.

Dans ce feuilleton, il s'agit d'un nouveau revers pour les journalistes du service public. Pour couper court aux critiques, L'Incorrect a accepté de saisir un commissaire de justice. « *Nous avons fait constater que les rushes étaient conformes à ce qu'on a publié, qu'il n'y a pas de propos inversés, qu'il n'y a pas de propos qu'on leur fait dire qu'ils ne disent pas* », a déclaré mercredi Arthur de Watrigant, directeur de la rédaction du média. Dans le même temps, la directrice de la communication du journal, Juliette Briens, a **publié sur X les conclusions de l'huissier**. Le commissaire de justice y « *atteste de la conformité des propos rapportés* » par le média de droite.

□[COMMUNIQUÉ 1/2] Face aux accusations complotistes de Patrick Cohen et Thomas Legrand, L'Incorrect publie les conclusions du commissaire de Justice constatant que les « *rush* » (fichiers sources) sont conformes aux propos publiés. →□Et tient le PV à disposition de la Justice

L'ARCOM annonce travailler sur « *l'impartialité de l'audiovisuel public* »

Si L'Incorrect assume des coupes marginales, le journal explique que ceux-ci concernaient uniquement « *des latences* » ou « *des mots inaudibles* », mais confirme **qu'aucun propos n'a été manipulé**. Par ailleurs, la vidéo originale sans coupe ni montage a été diffusée sur X par la directrice de la communication Juliette Briens, appuyant sans conteste la version de L'Incorrect et le constat d'huissier.

Dans la foulée de ces révélations, Thomas Legrand avait été **suspendu provisoirement de l'animation de son émission** hebdomadaire, et les patronnes des deux chaînes du service public, Delphine Ernotte Cunci et Sibyle Veil, convoquées par l'ARCOM. À ce stade, aucune sanction n'est évoquée à l'égard des deux journalistes au cœur du scandale, le gendarme de l'audiovisuel ayant seulement annoncé « *poursuivre et approfondir ses travaux visant à conforter l'impartialité de l'audiovisuel public et à en mesurer la perception par le public* ».

[Frontières](#)